

Pas de 600^{ème} anniversaire de la naissance de Frère Nicolas-de-Flüe sans la Confédération !

2017 marquera entre autres le 600^{ème} anniversaire de la naissance du patron de la Suisse, Frère Nicolas-de-Flüe.

C'est grâce à la médiation intense et couronnée de succès de ce magistrat devenu ermite que la Confédération du XV^{ème} siècle a pu surmonter une grave crise et s'étendre géographiquement à l'actuelle Suisse occidentale.

De nombreux milieux attribuent à Frère Nicolas-de-Flüe le privilège qu'a connu la Suisse d'être épargnée des horreurs des deux guerres mondiales.

Un comité est à l'œuvre en Suisse centrale pour évoquer comme il se doit la figure de ce grand personnage en qui la population et les autorités avaient confiance.

La Confédération est concernée en premier plan, elle qui abrite au Palais fédéral une statue de ce Père de la patrie.

J'interpelle dès lors le Conseil fédéral et lui pose les questions suivantes :

- 1) Le Conseil fédéral a-t-il l'intention d'établir un programme de manifestations de ce jubilé ?
- 2) Entend-il publier ou favoriser la publication d'un ouvrage en relation avec cet événement ?
- 3) Serait-il prêt à soutenir éventuellement des cantons ou des organisations privées qui désirent marquer cet anniversaire, voire à s'y associer ?
- 4) Entend-il prévoir des moyens adéquats au budget 2017 ?
- 5) Comment le Conseil fédéral serait prêt à associer le Parlement d'une manière ou d'une autre ?

Dominique de Buman
Conseiller national